

Démarche	: Première demande ou renouvellement d'agrément d'un garde particulier
Organisme	: Cabinet du préfet - Service des police administratives de sécurité

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

## Formulaire

Toute personne physique ou morale, ayant un droit de propriété ou de jouissance (propriétaire, nu-propriétaire, usufruitier, fermier, locataire, détenteur d'un droit de chasse ou de pêche), a le droit de nommer un garde particulier, choisi par elle, pour surveiller son bien.

Agrément :

Un agrément préalable de l'autorité préfectorale est toutefois nécessaire pour que le garde particulier ait la qualité d'agent chargé de certaines fonctions judiciaires. Auparavant, le garde doit obtenir une reconnaissance de l'aptitude technique dans la spécialité demandée.

Cet agrément est valable 5 ans renouvelable.

### Type de demande

#### Type de demande

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Première demande
- Renouvellement de l'agrément

### Spécialité

#### Garde:

Cochez la ou les spécialités correspondantes dans le menu déroulant ci-dessous

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Garde particulier
- Chasse
- Pêche
- Bois et Forêts

# Première demande ou renouvellement d'agrément d'un garde particulier

Voirie routière

## Commettant - partie à renseigner concernant la personne physique commissionnant le garde particulier

### Civilité:

Mme

M.

### Nom prénom du commettant :

### Téléphone:

Indiquer un numéro de téléphone fixe ou portable

### Adresse électronique

### --agissant en sa qualité--

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Propriétaire

Locataire

Président de la société/association/amicale

Gérant du groupe forestier

### dénomination de la société/association/amicale

indiquer le nom de la société/association/amicale

### Commissionné

## Garde particulier

### Civilité:

Mme

M.

### Nom prénom du garde :

### Téléphone :

### Adresse électronique

### Pour assurer la surveillance de :

**Première demande ou renouvellement d'agrément d'un garde particulier**  
cocher la ou les cases correspondantes

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ma propriété
- mes droits de chasse
- mes droits de pêche
- mes droits se rattachant à la propriété forestière
- mes droits se rattachant à la voirie routière

**Situés sur la ou les communes de:**

cocher la ou les cases correspondantes

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Abbaretz
- Aigrefeuille-sur-Maine
- Ancenis-Saint-Géréon
- Assérac
- Avessac
- Basse-Goulaine
- Batz-sur-Mer
- Besné
- Blain
- Bouaye
- Bouée
- Bouguenais
- Boussay
- Bouvron
- Brains
- Campbon
- Carquefou
- Casson
- Château-Thébaud
- Châteaubriant
- Chaumes-en-Retz
- Chauvé
- Cheix-en-Retz
- Clisson
- Conquereuil

## Première demande ou renouvellement d'agrément d'un garde particulier

Corcoué-sur-Logne

Cordemais

Corsept

Couëron

Couffé

Crossac

Derval

Divatte-sur-Loire

Donges

Dréfféac

Erbray

Fay-de-Bretagne

Fégréac

Fercé

Frossay

Geneston

Gétigné

Gorges

Grandchamp-des-Fontaines

Grand-Auverné

Guémené-Penfao

Guenrouët

Guérande

Haute-Goulaine

Herbignac

Héric

Indre

Issé

Jans

Joué-sur-Erdre

Juigné-les-Moutiers

La Baule-Escoublac

La Bernerie-en-Retz

## Première demande ou renouvellement d'agrément d'un garde particulier

La Chapelle-des-Marais

La Chapelle-Glain

La Chapelle-Heulin

La Chapelle-Launay

La Chapelle-sur-Erdre

La Chevallerais

La Chevrolière

La Grignonnais

La Haye-Fouassière

La Limouzinière

La Marne

La Meilleraye-de-Bretagne

La Montagne

La Plaine-sur-Mer

La Planche

La Regrippière

La Remaudière

La Roche-Blanche

La Turballe

Lavau-sur-Loire

Le Bignon

Le Cellier

Le Croisic

Le Gâvre

Le Landreau

Le Loroux-Bottereau

Le Pallet

Le Pellerin

Le Pin

Le Pouliguen

Le Temple-de-Bretagne

Legé

Les Moutiers-en-Retz

## Première demande ou renouvellement d'agrément d'un garde particulier

- Les Touches
- Ligné
- Loireauxence
- Louisfert
- Lusanger
- Machecoul-Saint-Même
- Maisdon-sur-Sèvre
- Malville
- Marsac-sur-Don
- Massérac
- Mauves-sur-Loire
- Mésanger
- Mesquer
- Missillac
- Moisdon-la-Rivière
- Monnières
- Montbert
- Montoir-de-Bretagne
- Montrleais
- Mouais
- Mouzeil
- Mouzillon
- Nantes
- Nort-sur-Erdre
- Notre-Dame-des-Landes
- Noyal-sur-Brutz
- Nozay
- Orvault
- Oudon
- Paimboeuf
- Pannecé
- Paulx
- Petit-Auverné
-

## Première demande ou renouvellement d'agrément d'un garde particulier

- Pierrick
- Piriac-sur-Mer
- Plessé
- Pont-Saint-Martin
- Pontchâteau
- Pornic
- Pornichet
- Port-Saint-Père
- Pouillé-les-Côteaux
- Préfailles
- Prinquiau
- Puceul
- Quilly
- Remouillé
- Rezé
- Riaillé
- Rouans
- Rougé
- Ruffigné
- Saffré
- Saint-Aignan-de-Grandlieu
- Saint-André-des-Eaux
- Saint-Aubin-des-Châteaux
- Saint-Brévin-les-Pins
- Saint-Colomban
- Saint-Étienne-de-Mer-Morte
- Saint-Étienne-de-Montluc
- Saint-Fiacre-sur-Maine
- Saint-Gildas-des-Bois
- Saint-Herblain
- Saint-Hilaire-de-Chaléons
- Saint-Hilaire-de-Clisson
- Saint-Jean-de-Boiseau
-

## Première demande ou renouvellement d'agrément d'un garde particulier

Saint-Julien-de-Concelles

Saint-Julien-de-Vouvantes

Saint-Léger-les-Vignes

Saint-Lumine-de-Clisson

Saint-Lumine-de-Coutais

Saint-Lyphard

Saint-Malo-de-Guersac

Saint-Mars-de-Coutais

Saint-Mars-du-Désert

Saint-Michel-Chef-Chef

Saint-Molf

Saint-Nazaire

Saint-Nicolas-de-Redon

Saint-Père-en-Retz

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu

Saint-Sébastien-sur-Loire

Saint-Viaud

Saint-Vincent-des-Landes

Sainte-Anne-sur-Brivet

Sainte-Luce-sur-Loire

Sainte-Pazanne

Sainte-Reine-de-Bretagne

Sautron

Savenay

Sévérac

Sion-les-Mines

Soudan

Soulvache

Sucé-sur-Erdre

Teillé

Thouaré-sur-Loire

Touvois

Trans-sur-Erdre

## Première demande ou renouvellement d'agrément d'un garde particulier

- Treillières
- Trignac
- Vair-sur-Loire
- Vallet
- Vallons-de-l'Erdre
- Vay
- Vertou
- Vieillevigne
- Vigneux-de-Bretagne
- Villeneuve-en-Retz
- Villepôt
- Vue

## Pièces justificatives à joindre par le demandeur

### Pour toute demande:

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Demande d'agrément daté et signé

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Tout document établissant que le demandeur dispose de droits de propriété ou d'usage sur le territoire que le garde particulier sera chargé de surveiller

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation sur l'honneur du garde

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Carte nationale d'identité

Carte nationale d'identité en cours de validité du futur garde particulier en copie recto-verso

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Photo d'identité récente

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Tout document précisant la localisation des territoires que le garde particulier sera chargé de surveiller :

Plan délivré par la fédération des chasseurs de la Loire-Atlantique (disponible que pour les territoires adhérents à la FDC) à télécharger via ; [https://www.chasse44.fr/images/2\\_chasserla/espace\\_adh/EA\\_imp\\_carte\\_territoire.pdf](https://www.chasse44.fr/images/2_chasserla/espace_adh/EA_imp_carte_territoire.pdf)

Extrait cadastral, carte IGN... sur lequel est délimité l'étendue des droits.

### Pour toute première demande:

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

-

## Première demande ou renouvellement d'agrément d'un garde particulier

R.15-33-26 du code de procédure pénale

### **Pour toute demande de renouvellement:**

#### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Arrêté préfectoral reconnaissant l'aptitude technique du garde particulier dans la spécialité demandée

R.15-33-26 du code de procédure pénale

### **Pour tout garde-chasse ou garde pêche:**

#### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Photocopie du permis de chasser ou document attestant que la surveillance concerne uniquement les eaux libres et non des "eaux closes" ou "piscicultures"

### **Selon le type de personne morale dont le commettant à la gestion:**

Lorsque la demande concerne :

- un groupement forestier - Extrait KBIS de moins de 3 mois,
- une association, une amicale ou une société de chasse- nouveau récépissé préfectoral délivré par le bureau des associations de la préfecture ou de la sous-préfecture, actant la composition du bureau , accompagnée de la liste des membres